

Liste de mutuelles remboursant l'Étiopathie – mise à jour 03/05/17

Acoris

Forfait de sur complémentaire santé.

ADP Assurances (comparateur de mutuelles)

Prévoit des forfaits, se renseigner auprès d'eux.

AGGEMA

Prévoit le remboursement mais pas de précisions.

Voir directement avec la mutuelle.

AGIPI

Garantie Confort : 35 euros par séance pour un maximum de 124 euros par an. Garantie

Privilège : 40 euros par séance pour un maximum de 218 euros par an. Ticket

modérateur + : 2 séances par an à 30 euros par séance.

AIO Santé

Niveaux de garantie de 1 à 6 : propose le remboursement de 50 à 200 euros.

Alptis Assurances

DIVINEA 1, 2, 3, 4 : 5 séances par an à 25 euros la séance.

Amariz

Forfait classique : 30 séances par an dans la limite de 600 euros.

Forfait luxe : 48 séances par an dans la limite de 900 euros.

AON Santé

Le remboursement peut aller de 30 à 50 euros par séance pour 3 séances par an.

APGIS

Prévoit le remboursement mais pas de montant précisé.

Voir directement avec la mutuelle.

APICIL

Dans chaque contrat, il y a la possibilité de rajouter un forfait pour l'Étiopathie. En général, 3-4 séances par an à 25-30 euros par séance.

APIVIA

Contrat de base : 2 séances par an à 25 euros la séance.

Contrat le plus élevé : 6 séances par an à 25 euros la séance.

APREVA

Propose le pack « bien être » : 4 séances par an à 15 euros la séance.

APRIL Santé Prévoyance

Niveau 2 : 2 séances par an à 15 euros la séance.

Niveau 3 : 3 séances par an à 20 euros la séance.

Niveau 4 : 3 séances par an à 25 euros la séance.

Niveau 5 : 3 séances par an à 30 euros la séance.

Niveau 6 : 5 séances par an à 40 euros la séance.

Niveau 7 : 5 séances par an à 50 euros la séance.

AREAS Assurances

Intégrale 125, 150 et 200 : remboursement pour un maximum de 5 séances par an à 30 euros par séance.

ASETYS

5 formules : 120, 180, 240, 300 et 500 euros par an.

ASP BTP (mutuelle du bâtiment)

Du niveau 1 à 6 : 150 euros par an.

Assur'services

Du niveau 1 à 4 : 4 séances par an à 25 euros la séance.

Du niveau 5 et plus : 4 séances par an à 30 euros la séance.

Assurance Crédit Agricole

Formule Initiale : 30 euros par séance dans la limite de 100 euros par an.

Formule Intégrale : 50 euros par séance dans la limite de 200 euros par an.

ASSUREMA (courtier)

Gamme Epicure : 4 séances par an à 15 euros par séance.

Gamme Egle : 3 séances par an jusqu'à 25 euros par séance.

Gamme Socrate : 2 séances par an jusqu'à 35 euros par séance.

Avenir Santé Mutuelle

Seulement en option : peut aller de 20 à 60 euros par séance pour 2 à 6 séances par an.

BALOO

Prévoit le remboursement dans certaines garanties.

Forfaits annuels ou un montant par séance.

CGAM

Mutuelle mise en place auprès de diverses sociétés. Cela dépend donc du contrat établi avec l'entreprise. Il faut se renseigner directement auprès de la mutuelle.

CIC Assurances

Option supplémentaire : 6 séances par an à 40 euros la séance.

Cipres Vie

Prévoit le remboursement mais voir directement avec la mutuelle.

CLC Assurances

Prévoit le remboursement dans certains contrats. A voir directement avec la mutuelle.

CMB

Garanties « Prévi Util'Santé » et « Prévi Util'Santé Retraités » :

Médium : 3 séances par an à 40 euros la séance.

Optimum : 4 séances par an à 50 euros la séance.

Garantie « Prévi Util'Santé Etudiants » :

Médium : 2 séances par an à 30 euros la séance.

Optimum : 4 séances par an à 40 euros la séance.

CMIP

A partir de l'option 1.0 : 3 séances par an à 30 euros la séance.

COLLECTEAM

Seulement les contrats groupes.

Remboursement de 5 séances par an à 35 euros la séance.

Crédit Mutuel

Réflexe prévention santé : 6 séances par an à 40 euros la séance.

Prix du pack : 11 euros par mois si déjà adhérent à un autre contrat ou 16 euros par mois.

Cybèle Solidarité

Pour les particuliers/retraités : garantie sécurité (40 euros par an), garantie confort (60 euros par an), garantie excellence (120 euros par an).

Pour fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière : de 40 à 100 euros par an suivant le contrat.

Direct Mutuelle

Garanties individuelles des particuliers et familles : Garantie 100 (1 séance à 20 euros la séance), garantie 150 (2 séances par an à 20 euros la séance), garantie 200 (3 séances par an à 20 euros la séance).

Eovi mcd

Pas de remboursement pour les contrats individuels.

Contrats collectifs, dépend du contrat passé entre l'entreprise et la mutuelle.

FMA

Garantie Quiétude + : 2 séances par an à 25/35 euros la séance (suivant la hauteur de la garantie).

France Mutuelle

Contrats 18-55 ans : Reflexio Santé 2 (25 euros par an), Reflexio Santé 3 (40 euros par an), Reflexio Santé 4 (70 euros par an), Reflexio Santé 5 (100 euros par an).

Contrats Senior (+55 ans) : Reflexio Plénitude 2 et 3 (50 euros par an), Reflexio Plénitude 4 (80 euros par an) et Reflexio Plénitude 5 (110 euros par an).

Contrats Fonction territoriale : TerraSanté 1 (15 euros par an), TerraSanté 2 (30 euros par an) et TerraSanté 3 (40 euros par an).

GMC Pro TNS (groupe HENNER)

Formule 2 : 60 euros par an.
Formule 3 : 120 euros par an.
Formule 4 : 150 euros par an.
Formule 5 : 200 euros par an.
Formule 6 : 250 euros par an.

GMI (Groupe des Mutuelles Indépendantes)

Gamme Standard :

Soft : 75 euros par an.
Avantage : 75 euros par an.
Détente : 100 euros par an.
Bien-être : 120 euros par an.
Confort : 150 euros par an.

Gamme Modulibre :

FM1 : 50 euros par an.
FM2 : 75 euros par an.
FM3 : 120 euros par an.
FM4 : 150 euros par an.
FM5 : 180 euros par an.

Gamme Senior :

Senior : 120 euros par an.
Senior + : 150 euros par an.

Gamme Terri :

Terri A : 75 euros par an.
Terri B : 120 euros par an.
Terri C : 150 euros par an.

Gamme Frontalier :

Equilibre + : 100 euros par an.
Harmonie + : 150 euros par an.
Optimum + : 200 euros par an.

Groupama

Dépend des contrats.

En général : 2 à 3 séances par an à 30 euros la séance.

Harmonie Fonction Publique

Forfait médecine douce prévu dans tous les contrats mais pas de montant précisé. Voir avec la mutuelle.

HEMOS Santé

Formule 1 : 3 séances par an à 35 euros la séance.
Formule 2 : 3 séances par an à 45 euros la séance.
Formule 3 : 3 séances par an à 55 euros la séance.

HUMANIS

Remboursement médecines alternatives.
Jusqu'à 40 euros par séance.

IBAMEO (mutuelle personnel IBM)

Gamme Confort : 80 euros par an.
Gamme Sérénité : 120 euros par an.

Identités Mutuelle

Dépend du contrat. La mutuelle rembourse jusqu'à 200 euros par an.

Intériale Mutuelle

Contrat individuel : Maximum 3 séances par an à 20-30 euros par séance.

IPECA

Certains contrats prévoient le remboursement de 50 à 150 euros par an.

IPSEC

Dépend des contrats. Environ 4 séances par an à 40 euros par séance.

KEOLIS Rennes

120 euros par an.

Klésia Mutuelle

Forfait bien-être : à partir de la formule F150. Le remboursement peut aller de 2 séances par an (30 euros par séance) à 3 séances par an (30 euros par séance).

La compagnie des femmes (courtier)

Offre CAJOLIA : remboursement jusqu'à 10 séances par an à 35 euros par séance.

LAMGD (Mutuelle Générale de la Distribution)

Seulement contrats entreprises.

Forfaits annuels ou forfaits à la séance avec un nombre de séances limité.

LAMIE

Garantie Equilibre : 3 séances par an à 25 euros par séance.

Garantie Confort : 3 séances par an à 30 euros par séance.

Garantie Sérénité : 3 séances par an à 35 euros par séance.

Les Ménages Prévoyants (LMP)

Formule essentiel : 20 euros par séance pour 1 séance par an.

Formule essentiel+ : 20 euros par séance pour 1 séance par an.

Formule équilibre : 30 euros par séance pour 2 séances par an.

Formule équilibre+ : 30 euros par séances pour 3 séances par an.

Formule confort : 30 euros par séance pour 4 séances par an.

Formule confort+ : 40 euros par séance pour 4 séances par an.

Les Mutuelles Ligériennes

Tempo : 3 séances par an à 12 euros la séance.

Tonus : 3 séances par an à 15 euros la séance.

Tonus+ : 3 séances par an à 25 euros la séance.

Ose (15-30 ans) : 3 séances par an à 12 euros la séance.

Alfa : 3 séances/an à 15 euros la séance.

Alfa+ : 3 séances/an à 25 euros/séance.

Silver (seniors): 20 euros la séance pour un forfait annuel de 100 euros.

Silver+ (seniors): 30 euros la séance pour un forfait annuel de 150 euros.

Méga : 3 séances par an à 15 euros la séance.

Méga+ : 3 séances par an à 25 euros la séance.

Les Risques Civils de la Boulangerie-Pâtisserie

Prévoit un forfait à l'année. Pas de montant précisé. Voir avec la mutuelle.

LMDE

Zen LMDE : 2 séances par an à 15 euros la séance.

M comme Mutuelle

Garantie bien-être et prévention : prévoit le remboursement sur demande du patient.

Dépend du contrat.

Malakoff Médéric

Option à rajouter à un contrat « Renfort 50+ » : 3 séances par an à 30 euros la séance.

MAPA

Niveau 2 : 30 euros par an.

Niveau 3 : 60 euros par an.

Niveau 4 : 90 euros par an.

Niveau 5 : 150 euros par an.

Niveau 6 et 7 : 200 euros par an.

MASP (Mutuelle des Agents des Services Publics)

Pour les territoriaux :

Label Santé A : 60 euros par an.

Label Santé B : 120 euros par an.

Label Santé C : 300 euros par an.

MCA

Un pack prévention est prévu dans certains contrats et rembourse l'Étiopathie.

MCDEF (Mutuelle Civile de la Défense)

Offre F150 : 2 séances par an à 30 euros la séance.

Offre F200 et F250 : 3 séances par an à 30 euros la séance.

MCEN

150 ou 180 euros par an suivant le contrat.

MCLR

Pour les particuliers : 40 euros par an.

MERCER

Pour les familles :

Formule B : 4 séances par an à 20 euros la séance.

Formule C : 4 séances par an à 25 euros la séance.

MEUSREC

Remboursement à hauteur de 60% du montant de la facture avec un plafond de 150 euros par an.

MFH (Mutuelle de France des Hospitaliers)

Toutes médecines douces confondues : 6 séances par an à 20 euros la séance.

MGC (Mutuelles Générale des Cheminots)

Pour les particuliers :

Pour les moins de 55 ans : de 30 à 60 euros par an.

Pour les plus de 55 ans : 5 séances par an de 0 à 20 euros la séance.

Pour les professionnels indépendants : à partir de 15 euros la séance jusqu'à 50 euros la séance pour 4 séances par an.

MGOISE (Mutuelle générale de l'Oise)

Pour les Jeunes (18-30 ans) : TANGO (20 euros par an), SALSA (40 euros par an).

Pour Standard : AGATE (40 euros par an).

Pour Medium : AMETHYSTE (40 euros par an).

Pour Sup : CITRINE (40 euros par an), ONYX (40 euros par an).

Pour les Seniors : 40 euros par an pour l'ensemble des contrats.

MGP

Forfait médecine douce.

Contrat Lyria Principe : 40 euros par an.

Contrat Lyria Stature : 80 euros par an.

Contrat Lyria Promesse : 120 euros par an.

MGPREV (Mutuelle Générale de Prévoyance)

Forfait bien-être : 2 séances par an à 20/25 euros par séance.

MGS

Contrats classiques :

Contrat I01 : 30 euros la séance pour 60 euros par an.

Contrat I02 : 90 euros par an.

Contrat I03 : 120 euros par an.

Contrat I04 : 120 euros par an.

Contrat I05 : 150 euros par an.

Contrat I06 : 150 euros par an.

MIASC

Pour les particuliers (jeunes, actifs et seniors) :
Garantie Equilibre Santé : 100 euros par an.
Garantie Brio : 150 euros par an.
Garantie Activ'A : 300 euros par an.

Miel Mutuelle

Dépend du contrat. Se renseigner auprès d'eux.

MILTIS

Garantie Santé Lumiéis à partir du niveau 1 : 5 séances par an à 25 euros la séance.
Sur complémentaire ACS et ANI :
Niveau 1 : 5 séances par an à 25 euros la séance.
Niveau 2 : 5 séances par an à 30 euros la séance.

MIP (Mutuelle Industries du Pétrole)

Dépend du contrat. Se renseigner auprès d'eux.

MMC (Mutuelle Medico-Chirurgicale)

Pour les étudiants : de 0 à 100 euros par an suivant forfait.
Pour les familles : de 60 à 100 euros par an suivant forfait.
Pour les seniors : de 100 à 150 euros par an suivant forfait.

MMEI

Pour les particuliers :
Couverture "Essentiel" : 24,64€ la séance pour un max annuel de 98,56€.
Couverture "Confort" : 27,85€ la séance pour un max annuel de 111,40€.
Couverture "Grand Confort" : 32,13€ la séance pour un max annuel de 128,52€.

MNFCT (Mutuelle Nationale des Fonctionnaires de Collectivités Territoriales)

Il existe des forfaits à l'année : 50 euros par an.
Ou des forfaits par séance : 20 euros par séance pour 3 à 6 séances par an.

MNPAF

Pour les particuliers :
Altitude 300 : 3 séances par an à 20 euros la séance.
Altitude 350 : 3 séances par an à 25 euros la séance.
Altitude 400 : 3 séances par an à 50 euros la séance.

Mornay Mutuelle

Formule Dynamique :
F150 : 2 séances par an à 30 euros la séance.
F200 et 250 : 3 séances par an à 30 euros la séance.

MPCL (Fonctionnaires territoriaux)

Garanties :
Nickel et Nickel + : 100 euros par an.
Saphir : 140 euros par an.
Diamant : 160 euros par an.

MUCS (Mutuelle Union du Commerce et des Scop)

Dépend du contrat. Environ 4 séances par an à 40 euros par séance.

Mutame 45

Mutame 3 : 20 euros la séance pour un forfait annuel de 60 euros.

Mutame 4 : 20 euros la séance pour un forfait annuel de 80 euros.

Mutame Normandie

Dépend du contrat. Remboursement entre 15 et 30 euros la séance pour 2 à 4 séances par an.

MUTI

Tous les contrats disposent d'un forfait médecine douce. Pour l'Étiopathie : 5 séances maximum par an à 10-40 euros la séance.

MUTIEG

Pour les contrats individuels : SODELI (18%) et CORT (28%). Equilibre AM, Confort AM, Equilibre R2 et Confort R2, Equilibre médecins, Confort médecins (50%), Oxygène et essentiel (25%).

Mutuale

Du contrat le plus bas au contrat le plus élevé :
35, 60, 85, 110, 135 euros par an.

Mutualia Santé

Prendre un sur complémentaire (forfait bien être) : 120 euros par an.

Mutualp

Rembourse l'Étiopathie mais pas de précision.

Mutuelle 403

Rembourse l'Étiopathie mais pas de précision.

Mutuelle Catalane

Dépend des contrats.

Certains remboursent à 60, 150 ou 200 euros par an (forfait médecines douces)

Mutuelle de Bagneaux

Pour les particuliers :

Garanties BASE : 2 séances par an à 20€ la séance.

Garanties Option + : 2 séances par an à 20€ la séance.

Garanties Bien être : 3 séances par an à 20€ la séance.

Garantie Optimal : 4 séances par an à 20€ la séance.

Pour les Seniors :

Senior et Senior+ : 2 séances par an à 20 euros la séance.

Pour les collectivités territoriales :

Garanties Coquelicot : 2 séances par an à 20€ la séance.

Jonquille : 3 séances par an à 25€ la séance.

Lys : 4 séances par an à 25€ la séance.

Orchidée : 4 séances par an à 40€ la séance.

Pour les TNS :

Garanties Basic : 2 séances par an à 20€ la séance.

Zen : 4 séances par an à 25€ la séance.

Optimum : 4 séances par an à 40€ la séance.

Mutuelle de France Unie

Contrats groupes : 125 euros par an à 25 euros par séance.

Contrats individuels : de 20 euros par an à 60 euros par an (20 euros par séance) suivant contrat

Mutuelle de Poitiers Assurances

Un forfait annuel est prévu dans les garanties : Confort, Sérénité et Prestige.

Mutuelle des Assurés Sociaux (MAS)

100 : 1 séance par an à 20 euros la séance.

160 : 2 séances par an à 20 euros la séance.

220 : 3 séances par an à 20 euros la séance.

Frais réel : 4 séances par an à 20 euros la séance.

Mutuelle des Frontaliers

Equilibre + : 100 euros par an.

Harmonie + : 150 euros par an.

Optimum + : 200 euros par an.

Mutuelle des Hôpitaux de la Vienne (MHV)

Pour les agents hospitaliers actifs, retraités et jeunes :

Garantie Prudence : 80 euros par an.

Garantie Confort : 150 euros par an.

Garantie Sérénité : 170 euros par an.

Pour les individuels:

Garantie Moderato : 80 euros par an.

Garantie Tempo : 120 euros par an.

Garantie Fortissimo : 160 euros par an.

Mutuelle des Pays de Vilaine

Pour les particuliers : Couverture élémentaire, complète et plus (4 séances par an à 20 euros la séance).

Pour les entreprises : Couverture complète, plus et confort 300 (4 séances par an à 20 euros la séance).

Mutuelle des Professions de l'Auto (IRP AUTO)

Prévoit le remboursement mais pas de précision. A voir directement avec la mutuelle.

Mutuelle du Rempart

Pour les particuliers :

Contrat Forsythia : 3 séances par an à 40 euros la séance.

Contrat Belombra : 4 séances par an à 40 euros la séance.

Contrat Magnolia : 5 séances par an à 40 euros la séance.
Pour les Agents territoriaux :
Contrat Laurier : 2 séances par an à 40 euros la séance.
Contrat Badiane : 4 séances par an à 40 euros la séance.
Contrat Muscade : 5 séances par an à 40 euros la séance.
Contrat Safran : 6 séances par an à 40 euros la séance.

Pour les Etudiants :
Contrat Tonus : 4 séances par an à 25 euros la séance.
Contrat Brio : 5 séances par an à 30 euros la séance.

Mutuelle du Soleil

Solea 40 : Régime obligatoire + mutuelle (2 séances par an à 32,18 euros la séance).
Solea 50 : Régime obligatoire + mutuelle (3 séances par an à 32,18 euros la séance).
Solea 60 : Régime obligatoire + mutuelle (4 séances par an à 32,18 euros la séance).
Solea 70 : Régime obligatoire + mutuelle (5 séances par an à 32,18 euros la séance).

Mutuelle du Val de Sèvre

Pour les particuliers :
TS 100 : forfait 4 fois par an à 15 euros la séance.
TS 200 : forfait 4 fois par an à 25 euros la séance.
TS 300 : forfait 4 fois par an à 30 euros la séance.
TS 400 : forfait 4 fois par an à 35 euros la séance.

Mutuelle Entrain

Pour les particuliers :
Formule 1 : 20 euros par an.
Formule 2 : 100 euros par an.
Formule 3 : 150 euros par an.

Mutuelle Familiale de l'Île de France (MFIF)

Pour les particuliers (forfait protect bien être)
Renfort bien être : 50 euros la séance dans un maximum de 200 euros par an.
Renfort bio : 60 euros la séance dans un maximum de 300 euros par an.
Renfort zen : 60 euros la séance dans un maximum de 450 euros par an.

Mutuelle Familiale de Normandie

Contrat caramel (RO + Mutuelle) : 80 euros par an.
Contrat reinette (RO + Mutuelle) : 60 euros par an.
Contrat bocage (RO + Mutuelle) : 80 euros par an.
Contrat calèche (RO + Mutuelle) : 150 euros par an.
Contrat opale (RO + Mutuelle) : 60 euros par an.

Mutuelle Génération

Gère les contrats de différents assureurs. Certains prévoient le remboursement d'autres non. Voir avec la mutuelle.

Mutuelle La Choletaise

Dépend du contrat mais en général remboursement d'environ 30 euros par an.

Possibilité de rajouter une sur complémentaire pour renforcer le remboursement.

Mutuelle La Fraternelle

Garantie Mezzo : 20 euros par séance à 40 euros par an.

Garantie Alto : 30 euros par séance à 90 euros par an.

Mutuelle la frontalière

Remboursement de 150 euros par an.

Mutuelle MOS

Garantie alternale : 30 euros par séance.

Mutuelle MTRL

Pour les particuliers : Formules « essentiel », « liberté », « privilège » et « sérénité » (2 séances par an à 40 euros la séance.

Mutuelle Saint Germain

Remboursement de 4 séances par an à 15 euros la séance.

Mutuelle Senior

Formule "Bronze" : 120 euros par an à 25 euros la séance.

Formule "Silver" : 150 euros par an à 25 euros la séance.

Formule "Gold" : 180 euros par an à 25 euros la séance.

Mutuelle Servir

Soins 1 à 5 : de 2 à 5 séances par an à 40 euros la séance.

Mutuelle UMC

Pour les particuliers :

Varial Santé : Performante 2 : 3 séances par an à 15€ la séance. Optimale 1 : 3 séances par an à 20€ la séance. Optimale 2 : 3 séances par an à 30€ la séance.

Pour les particuliers sortant d'entreprise :

Confort 1,2 et Sérénité : 80€ par an.

Mutuelle Valeo

Sur les anciennes formules -> Option 1, 2, 3 : 4 séances par an à 20 euros la séance.

Mutuelle Verte

Remboursement pour 3 séances par an, suivant le contrat de 10 à 30 euros par séance.

Néoliane Santé Prévoyance

Néoliane Initiale +2 : 30 euros par an.

Néoliane Initiale +3 : 50 euros par an.

Néoliane Initiale +4 : 70 euros par an.

Néoliane Vitalité 2 : 50 euros par an à 25 euros la séance.

Néoliane Vitalité 3 : 75 euros par an à 25 euros la séance.

Néoliane Vitalité 4 : 100 euros par an à 25 euros la séance.

Novamut

Garantie médecine douce inclus l'Étiopathie.
Pas de montant précisé

Ociane

Principalement les contrats collectifs.

Mais pour les particuliers :

Pour les +55 ans, forfait OPTIMEA :

OPTIMEA 1 : 2 séances par an à 30 euros la séance.

OPTIMEA 2 : 3 séances par an à 30 euros la séance.

OPTIMEA 3 : 5 séances par an à 30 euros la séance.

Pleyel Santé

Pack Bien-être :

2 séances par an dans la limite de 40 euros.

Coût du pack : 8 euros par mois et par personne.

Prévoyance Mutualiste Ile de France

Les actifs : pack confort dans toutes les garanties : 6 séances par an à 30 euros la séance.

Les familles (3 bénéficiaires) : Formules "basic" : 6 séances par an à 15 euros la séance, "performante" : 6 séances par an à 20 euros la séance et "sécurité" : 6 séances par an à 25 euros la séance.

Les seniors (+55ans) : Formules "sécurité" : 6 séances par an à 20 euros la séance, "tranquillité" : 6 séances par an à 30 euros la séance et "sérénité" : 6 séances par an à 40 euros la séance.

Radiance (Humanis)

Même que Humanis : jusqu'à 40 euros par séance.

Réflexe Prévention Santé

Jusqu'à 6 séances, remboursement à 40 euros la séance.

Samir Mutuelle

La majorité de leurs garanties rembourse l'Étiopathie à environ 15/20 euros par séance avec un plafond annuel qui diffère suivant les contrats.

Santé Mut Roanne (Mutuelle de Roanne)

Garanties Jeunes :

Raid + : 25 euros par an.

Rafting + : 25 euros par an.

Rush + : 2 séances par an à 25 euros la séance.

Garanties Familles :

Bien être + : 25 euros par an.

Confort + : 25 euros par an.

Prestige + : 2 séances par an à 25 euros la séance.

Garanties Seniors :

Festival + : 25 euros par an.

Concert + : 25 euros par an.

Opera + : 2 séances par an à 25 euros la séance.

Garantie Solidarité + : 25 euros par an.

SMAM Mutuelle (groupe Apivia)

Formule Equilibre Santé + :

Garantie 125 : 25 euros par an.

Garantie 150 : 75 euros par an à 25 euros la séance.

Garantie 200 : 100 euros par an à 25 euros la séance.

SOCGEN (Société Générale)

Formule 4 : remboursement jusqu'à 200 euros par an.

Solimut centre océan (mfbc)

Environ 1 à 7 séances remboursées à 40 euros par séance.

Sud Ouest Mutualité

Dépend des contrats. Débute à 25 euros par séance pour 2 à 5 séances par an.

Swiss Life

Prévoit le remboursement. Voir avec la mutuelle.

UMS (Union Mutualité Solidarité)

Prévoit le remboursement dans certains contrats. Voir avec la mutuelle.

UNEO

Pas de prise en charge dans les contrats de base.

Mais prise en charge dans les « renforts » : 4 séances par an à 25 euros par séance.

Uni Mutuelle

Contrats « économiques » (idéal) : 45 euros par an.

Contrats « complètes » (idéale eco) : 4 séances par an à 15 euros la séance.

Contrats « complètes » + (idéale plus) : 4 séances par an à 20 euros la séance.

Contrats « complètes » (idéale maxi) : 6 séances par an à 25 euros la séance.

Contrats « spécifiques » (idéale invalidité) : 4 séances par an à 20 euros la séance.

Contrats « spécifiques » (idéale jeune) : 75 euros par an.

Contrats « spécifiques » (seniors) : 4 séances par an à 25 euros la séance.

ViaSanté

Certaines garanties prévoient le remboursement. Il faut contacter directement la mutuelle.

Vivinter

Garanties Viv'santé (18-54 ans) et Seren'santé (+55 ans) :

Option 1 : 50 euros par an.

Option 2 : 100 euros par an.

Option 3 : 150 euros par an.